



En juillet 2018, le canton de Champlain a créé deux sources de financement pour la communauté: la subvention communautaire qui est fournie directement à l'organisme sans but lucratif et la subvention pour l'utilisation des installations qui permet l'utilisation gratuite des salles communautaires du canton.

Les deux programmes ont pour but d'offrir un processus équitable et transparent d'aide financière aux organismes communautaires sans but lucratif qui offrent des programmes, des services ou des activités qui améliorent la qualité de vie des résidents de Champlain dans les domaines de la santé et des services sociaux, des arts, de la culture, du patrimoine, des loisirs ou de l'environnement. Les programmes de financement sont définis comme étant des projets/événements, des activités ou des programmes qui appuient ou soutiennent la promotion, l'information/éducation, la célébration, la préservation et/ou l'accès aux domaines mentionnés ci-dessus.

Pour être admissibles à un financement, les demandeurs doivent être des organismes sans but lucratif constitués ou non en société et doivent être situés et mener la majorité des activités dans les limites géographiques du canton de Champlain. Les personnes, entreprises, organismes et activités non admissibles sont: particuliers, entreprises à but lucratif, organisations avec affiliations politiques, organismes confessionnels où les services / activités qui comprennent la promotion et / ou l'adhésion à une religion, les hôpitaux, les services cliniques ou les programmes de traitements médicaux, les conseils scolaires, les écoles primaires et secondaires, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organismes recevant du financement des paliers supérieurs de gouvernement, les coûts pour couvrir les déficits et les projets déjà en cours.

Chaque année, les demandeurs ont jusqu'au 15 octobre pour présenter une demande de financement pour des programmes, des services ou des activités qui auront lieu l'année suivante. En 2017, plus de 50 demandes de financement pour 2018 ont été reçues et toutes ont été soigneusement analysées par le Comité de développement économique composé du maire et de quatre conseillers. En 2018, le Canton de Champlain est fier d'annoncer que près de 23 000 \$ ont été donnés à des organismes locaux sans but lucratif dans le cadre du programme de subventions communautaires et que 7 400 \$ de location gratuite de salles ont été donnés dans le cadre du programme de subventions d'utilisation des installations, soit un total d'environ 31 000 \$ de capitaux de démarrage ou de soutien à des fins locales spécifiques. Ce montant ne comprend pas les 4 200 \$ en demandes de financement diverses et 2 400 \$ en bourses d'études auxquelles le Canton contribue également.

Bénéficiaires de subventions communautaires pour 2018

- Club de hockey Cougars (Junior C) de Vankleek Hill - \$500
- Club Sunshine (Euchre) de Vankleek Hill - \$150
- Ski-Vent Clic - \$500
- Centre culturel Galerie Arbor- \$500
- Club de curling de Vankleek Hill - \$600
- Société agricole de Vankleek Hill - \$1,500
- Société historique district de Vankleek Hill - \$4,000
- Comité de la tour Higginson – \$4,000
- Association des marchands et entreprises de Vankleek Hill – \$4,000
- Club l'âged'or de Vankleek Hill - \$150
- Fonds d'assistance communautaire (banque alimentaire de Vankleek Hill) - \$1,000
- Banque alimentaire de L'Orignal - \$1,000
- Ancienne Prison de L'Orignal - \$4,000
- Patrimoine L'Orignal-Longueuil Héritage - \$1,000

Bénéficiaires de la subvention d'utilisation des installations pour 2018

- Club de hockey (Junior C) Cougars de Vankleek Hill - \$200
- Société canadienne du Cancer – Déjeuner de Russell Gauley - \$1,205
- Société d'horticulture district de Vankleek Hill - \$1,336
- Services communautaires de Prescott et Russell - \$1, 306
- Club de L'Amicale du Village de L'Orignal inc. - \$2, 724
- Club l'âged'or de Vankleek Hill - \$142
- Association de hockey mineur de l'Est de Prescott Russell - \$200
- Excellent Events – Déjeuner avec le Père Noël - \$142
- Tournoi de balle molle de la fête du Canada - \$115

Pour plus d'information sur ces deux programmes, veuillez visiter le site www.champlain.ca pour accéder à la politique de subvention communautaire ainsi qu'à la subvention pour l'utilisation des installations.